DÉPARTEMENT DE LOIRE-ATLANTIQUE
Arrondissement de Nantes
- - - - - - - -

13, rue des Ajoncs
44190 CLISSON

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉCISIONS

Année 2022

Décision du 19 décembre 2022

12.2022-13	**CYCLE DE L'EAU** **Marché à procédure adaptée « Fourniture et pose de télésurveillances sur les postes de refoulement Clisson/Gorges »**

VU l'article L. 5211-10 du Code général des collectivités territoriales,

VU les articles L.2123-1, R.2123-1, 1° du Code de la Commande Publique,

VU l'article 142 de la loi n° 2020-1525 du 7 décembre 2020 d'accélération et de simplification de l'action publique,

VU la délibération n°22.02.2022-17 du Conseil communautaire en date du 22 février 2022 portant délégation d'attributions du Conseil communautaire au Président,

Considérant la nécessité d'équiper les postes de refoulement de notre territoire qui ne le seraient pas encore d'appareils de télégestion, et notamment ceux du territoire de l'ex-SIVU Clisson-Gorges,

Considérant l'engagement pris par CSMA de réaliser ces travaux en qualité de maître d'ouvrage, lors de la phase de négociation pour l'attribution du contrat de délégation du service public de l'assainissement collectif,

Considérant la nécessité de réaliser ces travaux rapidement, et que les dispositions de la loi ASAP (loi d'accélération et de simplification de l'action publique), permettent de conclure des marchés de travaux de moins de 100 000 € H.T., sans mise en concurrence,

Considérant le devis et le descriptif des travaux à réaliser, joints en annexe,

Considérant que la société Ouest Télégestion Travaux Maintenance, sise 122, route du Mortier Vannerie - 44120 VERTOU, dispose des compétences et garanties requises pour assurer la prestation demandée,

Le Président de la Communauté d'agglomération Clisson Sèvre et Maine Agglo,

D É C I D E

ARTICLE 1 : de conclure un contrat pour la fourniture et la pose de 21 appareils de télésurveillance sur les postes de refoulement, avec la société Ouest Télégestion Travaux Maintenance, sise 122, route du Mortier Vannerie - 44120 VERTOU, pour un montant de 49 770,00 € H.T, soit 59 724,00 € T.T.C., étant entendu que ce montant comprend la prestation de base d'un montant de 46 760,00 € HT, et la levée de l'option d'un montant de 3 010,00 € HT.

DIT qu'il sera rendu compte de la présente décision au Conseil communautaire lors de la prochaine séance.

DIT que la présente décision sera adressée à Monsieur le Préfet de Loire-Atlantique.

DIT que la présente décision sera adressée à Madame la Tr

« Pour extrait conforme au registre »

Le Président,
Jean-Guy Cornu

AR-Préfecture de Nantes
044-200067635-20221222-33-AU

Acte certifié éxécutoire
Réception par le Préfet : 22-12-2022
Publication le : 22-12-2022

Publication sur le site internet le : 23/12/2022

Pose de télésurveillances

1) Descriptif

Fourniture et pose de télésurveillances sur vos postes de relevage. Les sites concernés sont :
- Bournigal village,
- saint Antoine,
- ruelle Moine,
- château,
- gens du voyage,
- Câlin,
- maison de l'enfance,
- Jacques Prévert,
- Tabari,
- Caillerie 2,
- Cormier,
- Margerie,
- Val de Sèvre,
- Brie 1,
- Brie 2,
- bois Chey,
- Beillards,
- belle vue,
- Simplerie,
- Liveau,
- fée de l'Etourbe.

Chaque site sera équipé d'un Sofrel S4W small (8 entrées tout ou rien, 2 entrées analogiques et 2 sorties tout ou rien). Pour chaque Sofrel les équipements complémentaires suivants y sont associés :
- alimentation 24 VDC 40 W,
- batterie 12 V 12 Ah,
- antenne,
- contacteur de niveau pour la détection du niveau très haut (pose des contacteurs sous réserve de fourreau disponible),
- coffret polyester extérieur à l'armoire existante pour câlin, maison de l'enfance et Cormier.

Sur chaque site disposant d'un débitmètre ce dernier sera câblé au Sofrel (impulsion de volume et signal analogique).

Pour le PR du château nous tenterons de passer un fil dans le fourreau existant afin de placer un contacteur de niveau dans le poste secondaire. Si cela s'avère impossible un fourreau devra être posé entre le poste secondaire et le mur à proximité afin d'y placer dans un coffret polyester un data logger (Sofrel DL4W-S / LT42 Flex pile haute capacité) permettant de détecter le niveau très haut (proposition en option).

Le PR Margerie est déjà équipé d'un S500 avec une carte RTC. Les modems GSM pour S500 ne sont plus commercialisés. Ce devis prévoit son remplacement par un S4W. Cependant si votre prestataire SAUR peut fournir un modem GSM celui-ci sera posé dans le S500 existant ce qui entrainera une moins-value.

Sur le PR Bournigal village les contacts additifs des disjoncteurs moteur en place n'étant plus disponibles les disjoncteurs moteur seront remplacés.

Paramétrage et essais de l'ensemble à partir d'une configuration standard fournie par votre prestataire SAUR. La fourniture des cartes SIM n'est pas prévue dans ce devis.

2) Proposition financière

Désignation	Unité	Prix unitaire	Quantité	Montant
S4W small	U	1 525,00 €	20	30 500,00 €
Alimentation, batterie, antenne et contacteur de niveau	U	315,00 €	20	6 300,00 €
Fournitures diverses (coffrets polyester, contacteur de niveau PR Château, filerie, relais, ...)	U	110,00 €	21	2 310,00 €
Main d'œuvre et déplacement	U	7 650,00 €	1	7 650,00 €
OPTION (hors total)				
Pose d'un fourreau et d'un data logger pour le poste secondaire du château	U	3 010,00 €	1	3 010,00 €
		MONTANT HT		**46 760,00 €**
		TVA 20 %		9 352,00 €
		MONTANT TTC		**56 112,00 €**

Délai de réalisation : 6 semaines à réception de commande.
Validité de notre offre : 1 mois.
Règlement : 30 jours à réception de la facture.

Fait à Vertou, le 12 décembre 2022.

Bon pour accord	Signature et cachet
Nom :	
Date :	

Le Président,
Jean-Guy Cornu

AR-Préfecture de Nantes
044-200067635-20221222-33-AU
Acte certifié exécutoire
Réception par le préfet : 22-12-2022
Publication le : 22-12-2022
Publication sur le site internet le : 23/12/2022